

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef

L'honorable Cyrille-F. Delage

Dans *L'Enseignement Primaire* de mai dernier nous n'avons pu que mentionner la nomination de l'honorable M. Delage comme successeur de l'honorable M. de LaBruère, cette nomination ayant été faite au moment où notre revue allait sous presse. M. Olivier-Cyrille-Fraser Delage est né à Québec le premier mai 1869, d'un père canadien-français, M. Jean-Baptiste Delage, et d'une mère écossaise, Dame Mary-E.-T. Fraser. Il fit son cours classique au Séminaire de Québec, après quoi il suivit le cours de Loi à l'Université Laval. En 1891, M. Delage fut admis à la pratique du notariat. Il s'établit à Québec, qu'il n'a pas quitté depuis. Il se mêla de bonne heure et très activement à la politique de la province de Québec. En 1901, il fut élu député du comté de Québec à l'Assemblée législative, poste qu'il n'a cessé d'occuper jusqu'au 13 avril dernier, date de sa nomination comme Surintendant. En 1909, il fut choisi comme orateur suppléant et en 1912 il devint président de l'Assemblée législative, charge qu'il remplissait encore lors de la récente dissolution des Chambres. L'honorable M. Delage, comme député, s'est souvent intéressé aux questions de l'Éducation; dans l'occasion, il a combattu l'élément radical sur ce terrain. Il est aussi membre du Comité catholique de l'Instruction publique depuis 1905. M. Delage a pris une part active aux travaux de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec; il en a été le président pendant trois ans.

Successeur des Meilleur, des Chauveau, des Ouimet et des de LaBruère, le nouveau Surintendant a une carrière honorable et utile à remplir. Homme de tact et excellent travailleur, M. Delage poursuivra avec succès l'œuvre éminemment nationale de ses distingués prédécesseurs. De nouveau, nous lui souhaitons une longue et fructueuse administration.

C.-J. M.

Prédécesseurs de l'honorable M. Delage comme Surintendant de l'Instruction publique:—M. le Dr Meilleur, les honorables P.-J.-O. Chauveau, G. Ouimet et P. Boucher de LaBruère.